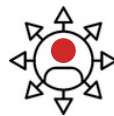


Indispensable pour tout·e professionnel·le ! Découvrez le fonctionnement et les leviers du dispositif de protection de l'intégrité personnelle (DPI). Expérimentez les «rouages» de la médiation et la posture de médiateur·trice dans les situations de conflit et/ou de harcèlement.

## Conflit et/ou Harcèlement : reconnaître et agir



Cours 2026-1022 | 1jour

### Intervenant·e·s

**Raymonde Richter**, Avocate, experte-déléguée du dispositif "Protection de l'intégrité personnelle" (DPI) de la CCT Santé 21, médiatrice & coach

### Objectifs

- Appréhender les notions de conflits et de harcèlement
- Comprendre l'origine de ces phénomènes et leur déploiement dans le monde professionnel
- Comprendre et analyser sa propre attitude face à des situations de conflits et/ou de harcèlement
- Se familiariser avec le dispositif de protection de l'intégrité personnelle (DPI) de la CCT Santé 21
- Appréhender des situations difficiles et expérimenter concrètement les outils de la médiation

### Contenu

- Notions du conflit et du harcèlement psychologique et sexuel
- Introduction aux risques psycho-sociaux
- Comportements non tolérés
- Comportements à adopter en tant que témoin et/ou victime
- Outils d'intervention prévus dans la CCT Santé 21 au travers du DPI
- Introduction aux outils de la médiation

### Méthodologie

Apports théoriques | Mises en pratique par des jeux de rôles | Discussion et échange d'expériences

### Public cible

Tout·e professionnel·e quel que soit le secteur d'activité, exerçant dans une institution appliquant la CCT Santé 21

\* Formation gratuite pour les personnels des institutions ANEMPA et soumises à la CCT Santé 21.

**INSCRIVEZ-VOUS ICI**



Participant·e·s	15 personnes
Date·s	Judi 22 octobre 2026   08h45– 17h00
Lieu	Foyer de la Côte, Corcelles
Délai d'inscription	Mardi 22 septembre 2026

### Prix

Le repas est compris dans le prix de la formation.

ANEMPA CCT

Santé 21

Gratuit\* 25.00 CHF  
de participation au repas